



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coopération culturelle

Question écrite n° 48829

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, sur le réseau culturel de la France à l'étranger. Le Comité d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale a rendu à la fin de l'année 2013 un rapport d'évaluation des politiques menées au titre de ce réseau. Les auteurs du rapport rappellent la position historiquement pionnière de la France en matière de rayonnement explique qu'elle soit aujourd'hui dotée d'un réseau culturel extérieur qui se singularise par sa richesse et sa complexité. Selon les rapporteurs, s'il demeure aujourd'hui encore le réseau culturel le plus étendu au monde, il doit désormais faire face à de nouveaux défis, dans un contexte de contrainte budgétaire et de concurrence accrue des puissances étrangères. Les auteurs de ce rapport estiment que, pour être en mesure de mener une politique d'influence à même de faire entendre sa voix dans le monde, la France doit donc adapter ce réseau aux réalités contemporaines. Ils suggèrent dans cette perspective de définir les priorités de l'action culturelle de moderniser ses outils et notamment de différencier l'action géographique en fonction des publics visés et des outils mobilisés. Les rapporteurs proposent ainsi de rechercher des synergies entre le « programme France », en matière économique, et la programmation culturelle en utilisant mieux et en faisant connaître le site LatitudeFrance. Il lui demande si le Gouvernement entend donner une suite concrète à cette suggestion.

Texte de la réponse

La priorité accordée à la diplomatie économique par le ministre des affaires étrangères et du développement international et aux actions d'influence amène naturellement les chefs de poste à développer des partenariats et coopérations entre les acteurs économiques (UbiFrance, chambre de commerce, entreprises...) et les actions culturelles (sponsoring, placement de marque, etc.). Cette orientation est par ailleurs privilégiée dans le cadre des travaux des conseils Influence, dont la mise en place a eu pour objectif d'apporter davantage de cohésion et de synergies entre les différents volets de l'action extérieure de la France dans les pays de résidence. En ce qui concerne le site LatitudeFrance, il couvre l'actualité du réseau d'action culturelle et de coopération grâce aux contributions des postes, des opérateurs et des partenaires dans tous les domaines (économique, culturel, scientifique...) Les événements organisés dans le cadre du « programme France » d'UbiFrance font l'objet d'une publicité régulière sur le webmagazine. Le MAEDI travaille par ailleurs à une meilleure diffusion de LatitudeFrance, à travers son intégration dans le site France Diplomatie et une meilleure présence sur les réseaux sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48829

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Français de l'étranger

Ministère attributaire : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 987

Réponse publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9306